



Chargé.e de suivi du Programme Local de l'Habitat

Catégorie B

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction Aménagement Urbain et Habitat

Effectif : 150 agents

Leur raison d'être : Pour Rennes Métropole : réguler le foncier de manière coordonnée et planifier l'offre de logements et d'activités (neuf ou rénovation). Pour la Ville de Rennes : développer et partager le projet urbain dans la concertation, réussir les opérations ANRU, loger les différents publics en assurant la qualité des usages pour tou.te.s. De façon générale : travailler en transversalité pour englober l'ensemble de la chaîne de l'aménagement et faire le lien avec les autres politiques, renforcer la qualité de notre maîtrise d'ouvrage, être à la pointe de la transformation écologique du territoire.

Le sens de ce poste :

Appuyer le chargé de mission et toutes les personnes ressources dans la mise en œuvre, le suivi et l'animation de l'ensemble des actions du nouveau Plan Local de l'Habitat

Environnement et conditions de travail :

Horaires : Temps complet 37h30 avec 15j de RTT

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : PC, imprimante partagée, Microsoft Office

Missions de suppléance : Nécessité d'assurer la continuité de service au sein de l'équipe PLH

Télétravail : Oui, selon les modalités à définir avec l'encadrant

N° du poste :

Date de mise à jour de la fiche de poste : mai 2025

Service :

Habitat

L'équipe : : Gérer la politique locale de l'Habitat avec, comme outil opérationnel, le Programme Local de l'Habitat (PLH) qui fixe les missions en lien avec les différents partenaires

Effectif Service : 29 agents

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Rédacteur

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : régime indemnitaire

Vos 3 principales missions :

1-Suivi de la contractualisation du Plan Local de l'Habitat (PLH) avec les communes (50%)

- Animation des dispositifs de contractualisation en lien avec les communes et les aménageurs
- Mise en œuvre et suivi du conventionnement PLH des opérations d'aménagement et de la certification des logements
- Alimentation des outils de suivi des contrats PLH

2-Préparation de l'évaluation à mi-parcours du PLH (25%)

- élaboration des indicateurs de suivi en collaboration avec l'AUDIAR
- Veille et analyse des résultats
- Préparation des supports de diffusion des résultats nécessaires à l'évaluation à mi-parcours

3-Missions transversales (25%)

- Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de l'Habitat dans les documents d'urbanisme (articulation PLH/PLUi notamment)
- Développement des actions de communication et préparation des salons de l'Habitat

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Aisance relationnelle avec les partenaires (communes, aménageurs, services internes, ...)
- Appétence pour le travail en équipe

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Expérience indispensable dans le domaine de l'Habitat et l'Aménagement
- Capacités de construction d'outils statistiques
- Capacités à analyser des indicateurs et à rendre leur signification intelligible
- Forte dimension opérationnelle
- Autonomie et sens de la négociation

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :